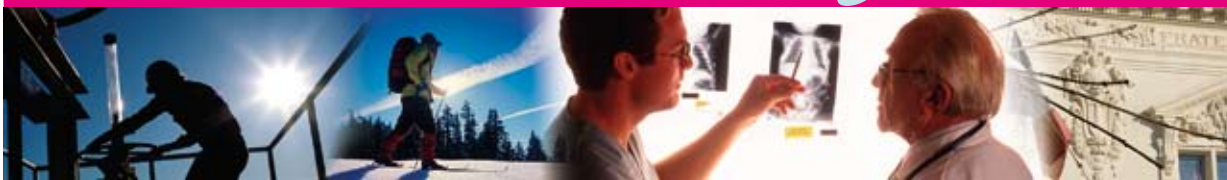




65

Rapport d'activité  
des services  
de l'Etat

2006 *Hautes-Pyrénées*



Santé  
emploi logement social développement économique  
égalité des chances  
Santé action sociale  
développement durable  
SANTÉ égalité des chances  
logement social



*Pour plus d'information,  
le rapport détaillé est disponible  
sur le site Internet des Services de l'État*

*[www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr)*



**E**n 2006 l'Etat a poursuivi son action au service des habitants des Hautes-Pyrénées. Ses quelques 7 000 agents, hommes et femmes au service de la collectivité, ont été animés par une exigence constante : l'intérêt général.

Ce document, bref et synthétique, présente l'action des services de l'Etat dans le département des Hautes-Pyrénées. Il ne vise pas à l'exhaustivité mais a l'ambition d'éclairer les habitants du département, ses élus, ses acteurs économiques et sociaux ainsi que tous ceux qui s'intéressent à notre département, sur les priorités qui ont guidé l'action de l'Etat au quotidien.

Ces priorités se résument en 5 axes :

- Renforcer la sécurité sous toutes ses formes,
- Garantir la cohésion sociale et l'accès aux droits fondamentaux,
- Accompagner les reconversions économiques et favoriser le développement économique,
- Promouvoir le développement durable,
- Garantir un service public de qualité et moderniser l'Etat.

L'Etat reste donc fortement engagé à vos côtés et apporte un soutien financier important aux collectivités locales du département. Ainsi, l'Etat a apporté à ces collectivités un concours de 197,3 millions d'euros en 2006, soit un montant équivalent à celui de 2005.

Soyez assuré qu'en 2007 plus que jamais, les services de l'Etat dans les Hautes-Pyrénées s'attacheront, par une action résolue, à vous servir.

Emmanuel Berthier

Préfet des Hautes-Pyrénées



# Sommaire

## L'action de l'Etat au quotidien

### Renforcer la sécurité sous toutes ses formes

Améliorer la sécurité publique et lutter contre la délinquance  
Renforcer la lutte contre l'insécurité routière  
La sécurité civile, une mobilisation sans faille au service des citoyens  
Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire en prévenant les risques

PAGES 4/5

### Garantir la cohésion sociale et l'accès aux droits fondamentaux

Le logement : une action volontariste  
L'emploi : baisse du chômage et nouvelles mesures pour l'emploi  
L'égalité des chances  
Action médicale et sociale

PAGES 6/7

### Accompagner les reconversions économiques et favoriser le développement économique

Accompagner les mutations économiques pour en limiter les conséquences  
Favoriser le développement économique, la croissance et l'attractivité du territoire

PAGES 8/9

### Promouvoir le développement durable

La politique de l'Etat en faveur du pastoralisme  
La gestion des eaux en période estivale dans le département  
Natura 2000

PAGES 10/11

### Améliorer le service rendu et moderniser l'Etat

Améliorer la qualité de l'accueil des usagers dans les administrations de l'Etat :  
de la charte Marianne au label quali-Marianne  
L'Etat, partenaire des collectivités locales

PAGE 12

Crédits

PAGE 13

3



# Renforcer la sécurité sous toutes ses formes



## Améliorer la sécurité publique et lutter contre la délinquance

La lutte contre la délinquance a été une priorité de l'action de l'Etat dans le département en 2006 et a conduit à des résultats concrets pour les citoyens. Pour la quatrième année consécutive, la délinquance générale a reculé dans les Hautes-Pyrénées en 2006. La baisse enregistrée depuis 2002 est de 17,2 % (-1981 faits) alors que la moyenne nationale se situe à -9,4%.

Les résultats obtenus en matière de sécurité intérieure reposent sur une présence plus marquée des services auprès de la population et sur un travail d'analyse approfondie de la délinquance qui a permis d'orienter l'action des services. L'action est aussi plus efficace : le taux d'affaires élucidées est à nouveau en hausse cette année (39,7% en 2006 contre 37,4% en 2005 et 33,8% en 2002).

**G**arantir la sécurité constitue l'une des missions premières de l'Etat. Les services de l'Etat ont intensifié leurs efforts en 2006 pour assurer la sécurité de tous.

## Renforcer la lutte contre l'insécurité routière

Une mobilisation nationale a été engagée en matière de lutte contre l'insécurité routière. Les résultats en la matière ont été satisfaisants dans le département en 2006 : le nombre d'accidents a baissé (-2,1%), de même que le nombre des blessés non hospitalisés (-6,2%). Le nombre de tués sur la route a atteint 22 personnes.

Ces résultats confortent une baisse spectaculaire sur longue période. Au total, le nombre d'accidents corporels sur les routes du département a ainsi baissé de 61% depuis 1985. Le nombre de tués a de même baissé de 60% depuis 1985.

Programmée dans le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la mobilisation des services de l'Etat s'est traduite, en 2006, par des actions de prévention (86 actions pour un montant de 110 000€) et de contrôle (le nombre de PV dressés pour excès de vitesse a, par exemple, connu une augmentation de 40%).

## La sécurité civile, une mobilisation sans faille au service des citoyens

Cette année encore, la mobilisation des services de sécurité civile a été forte. Les sapeurs pompiers ont ainsi effectué 16 650 interventions en 2006 (+8,3% par rapport à 2005) dans le département dont 12 424 pour des secours à personne.

Le nombre de secours en montagne a également connu une croissance significative (344 personnes en 2006 contre 330 en 2005 et 260 en 2004, soit une hausse de 32% sur 2 ans). Ces secours sont menés par le peloton de gendarmerie de haute-montagne de Pierrefitte-Nestalas, la section montagne de la CRS 29 de Lannemezan et les médecins du SMUR montagne de Tarbes.

Les capacités de réaction en cas de crise ont également été développées grâce, d'une part, à la refonte en cours du dispositif d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) et, d'autre part, à des actions de formation à la communication de crise au profit du réseau des correspondants communication de l'Etat dans le département.

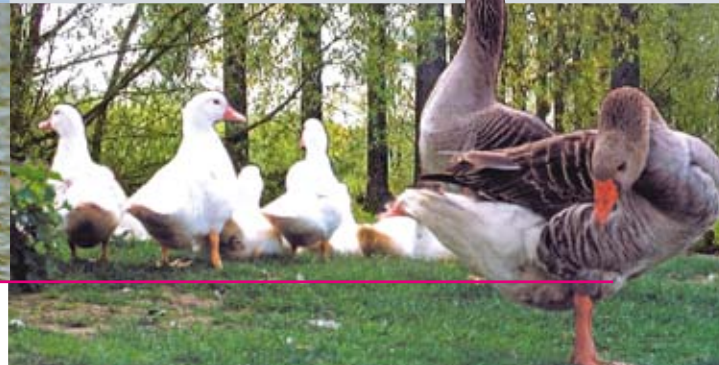




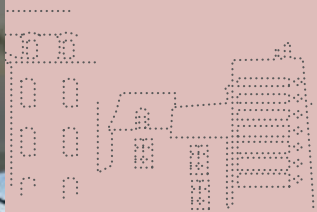
### Garantir la sécurité sanitaire et alimentaire en prévenant les risques

**La prévention de la grippe aviaire** a mis fortement à contribution les services de l'Etat, pour l'application dans le département des mesures de prévention nationales, le traitement des suspicions et alertes, et l'information des particuliers, des professionnels, des élus et de la presse. Ces mesures ont été renforcées pendant la période de février (date d'apparition de foyers de grippe aviaire sur des oiseaux dans le département de l'Ain) à avril 2006.

**En matière de sécurité alimentaire**, les différents services de l'Etat concernés coordonnent leur action au sein de la mission inter-services de sécurité alimentaire. La direction départementale des services vétérinaires est notamment intervenue en assurant le contrôle des animaux et des denrées d'origine animale (inspections et prélèvements), à tous les stades de la production à la distribution, en appliquant la nouvelle réglementation européenne sur l'hygiène des aliments et en menant des enquêtes sur les cas signalés de toxi-infections alimentaires.



# Garantir la cohésion sociale et l'accès aux droits fondamentaux



Consacrant l'engagement de l'Etat en faveur d'une société plus solidaire, le Plan de cohésion sociale agit simultanément sur trois leviers fondamentaux : le logement, l'emploi et l'égalité des chances. Ce plan national a été doté de moyens exceptionnels : 12,8 milliards d'euros sur cinq ans. Il s'est traduit en 2006 par une mobilisation forte des services de l'Etat dans le département.

## Le logement: une action volontariste

**Résoudre la crise du logement par le rattrapage des retards en matière de logement locatif social.** L'Etat a accompagné financièrement les opérateurs HLM pour la construction de 258 logements et la réalisation de 92 réhabilitations. L'opération de rénovation urbaine (ORU) menée à Tarbes vise à améliorer les logements et lutter contre la vacance. Elle constitue de ce fait une offre de logements supplémentaires. La construction de 59 logements sur le quartier nord a été financée au titre de 2006.

**Résoudre la crise du logement par la mobilisation du parc privé.** En 2006, avec un budget de 2,1 millions d'euros, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a financé la réhabilitation de 388 logements (372 en 2005).

6

Il s'est également agi de lutter plus efficacement contre l'habitat indigne. Un pôle de lutte contre l'habitat indigne, animé par la DDASS, a été créé. Il sera opérationnel en 2007.

**Résoudre la crise du logement par le renforcement de l'accueil et de l'hébergement d'urgence.** En ce qui concerne l'hébergement d'urgence, le département des Hautes-Pyrénées est situé au deuxième rang de la région Midi-Pyrénées en matière de places de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (95 places) et de centres d'accueil de demandeurs d'asile (128 places).

## L'emploi : baisse du chômage et nouvelles mesures pour l'emploi

**Le chômage a atteint en 2006 un des niveaux les plus bas jamais constatés dans le département** depuis le début des années 1980 avec près de 5800 demandeurs d'emploi et un taux de chômage de 9%. Sur la seule année 2006, le chômage en données brutes a baissé de 10%. Cette évolution favorable n'a pas profité seulement aux chômeurs les plus proches de l'emploi, puisque le nombre de chômeurs de plus d'un an a baissé de 16% depuis 2005 et les chômeurs de plus de deux ans de 7%.

## La mobilisation des services de l'Etat dans le département.

Un suivi individualisé très régulier de l'ensemble des demandeurs a été mis en place par l'ANPE. 2006 a également vu le développement des contrats aidés et des contrats en alternance avec 1963 contrats aidés conclus, 700 Contrats d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) et 1022 jeunes ayant accédé à l'emploi et à la formation par alternance. L'ensemble des moyens de la politique de l'emploi et des

acteurs chargés de les mettre en œuvre a été mobilisé de manière coordonnée dans le cadre du Service public de l'emploi, régulièrement réuni sous la présidence du Préfet.

Dans ce cadre, la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a pris une part active aux actions suivantes :

- Accompagnement des projets de maisons de l'emploi : 3 maisons ont reçu en 2006 le label « maison de l'emploi »,
- Pilotage et co-financement d'un vaste travail de diagnostic local d'adéquation entre offre et demande d'emploi et de formation, ainsi que du dispositif local d'accompagnement destiné à offrir de l'ingénierie économique et financière aux associations,
- Mise au point d'un partenariat opérationnel renforcé entre les organisations professionnelles des secteurs économiques rencontrant des difficultés de recrutement et les acteurs institutionnels du service public de l'emploi.







### L'égalité des chances

#### **Améliorer la prise en charge du handicap : la mise en place de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).**

Cette nouvelle instance a pour objet de faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de leur offrir un guichet unique pour l'accès à leurs droits (aides financières, scolarité, insertion professionnelle...). Dans les Hautes-Pyrénées, la création de la Maison départementale des personnes handicapées a été officialisée par la signature le 16 décembre 2005 d'une convention constitutive par les membres fondateurs (Préfet, Président du Conseil Général, Recteur, représentants des organismes de protection sociale).

L'Etat s'est fortement investi dans ce projet. Il met ainsi à disposition 11,9 agents équivalents temps plein. Il verse également une subvention annuelle de fonctionne-

ment à la MDPH d'un montant de 152 000 € en 2006 et a attribué des aides exceptionnelles au démarrage de 392 000 €. Par ailleurs, l'Etat a alimenté le fonds de compensation du handicap, destiné à financer la nouvelle prestation de compensation du handicap, dans le cadre d'une subvention annuelle reconductible de 76 000 €.

#### **La politique de la ville : une politique qui vise à réinsérer durablement les quartiers en difficulté.**

La politique de la Ville est une politique impulsée par l'Etat au travers notamment de la Délégation interministérielle à la ville (DIV). Elle fait intervenir les services de l'Etat, chacun dans son domaine de compétence, mais également en synergie pour mettre en oeuvre les mesures en faveur des populations les plus défavorisées habitant dans les quartiers prioritaires de l'agglomération tarbaise.

La politique de la Ville est aussi, dans le département des Hautes-Pyrénées, une politique partenariale mise en place par un contrat de Ville signé le 19 mai 2000, pilotée par le GIP-contrat de Ville et qui réunit trois financeurs à parité : l'Etat, le Conseil Général et le Grand Tarbes. Dans ce cadre, l'Etat a apporté 424 000 € en 2006 pour soutenir des actions portées par des associations dans des secteurs aussi variés que l'insertion professionnelle, la vie locale, l'éducation, la santé, la prévention de la délinquance, l'activité sportive.

#### **La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.**

En 2006, les actions conduites par la mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité ont essentiellement porté sur deux axes :

La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,

La promotion des droits personnels et sociaux. Dans ce domaine, la lutte contre les violences faites aux femmes a fortement mobilisé la mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Pour satisfaire ces objectifs, la mission a mené des actions de sensibilisation, d'information et de promotion. Elle a également assuré un accompagnement de projets (tant en apportant des conseils qu'un soutien financier) et a animé des groupes de travail.

#### **Action médicale et sociale**

Dans le champ social, le plan hivernal a été reconduit en faveur des publics les plus fragiles. 220 820 € ont été affectés par l'Etat au dispositif d'urgence sociale, auxquels s'ajoutent les dotations aux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile pour un montant de 2,12 millions d'euros. Des politiques volontaristes en faveur de la prise en charge de la dépendance et du handicap ont également été menées.

Dans le domaine de la santé, 7 établissements hospitaliers publics et associatifs ont dispensé des soins pour lesquels ils ont bénéficié d'un financement par l'assurance maladie de 205,55 millions d'euros. En outre, des actions de lutte contre les drogues et la toxicomanie à mettre en oeuvre dans le département ont été définies dans un plan 2006-2008. Des financements importants ont été engagés par l'Etat.

# Accompagner les reconversions économiques et favoriser le développement économique



L'Etat accompagne les citoyens et les entreprises face aux mutations économiques. Il a aussi mis en place les bases d'une « politique industrielle » d'un nouveau type, qui vise à mettre en réseau tous les acteurs de l'économie et de l'innovation.

## Accompagner les mutations économiques pour en limiter les conséquences

L'accompagnement des restructurations industrielles et des mutations économiques a conduit l'Etat à mettre en place un dispositif de concertation avec les collectivités locales et les entreprises concernées. Dans les Hautes-Pyrénées, ce dispositif dit de revitalisation économique s'est appliqué à trois entreprises en 2006 : Giat industries, Alcan et SPRIA.

**Les restructurations de défense : Giat-industries.** L'entreprise Giat-Industries (aujourd'hui appelée Nexter) a connu des plans sociaux successifs. Pour anticiper les conséquences économiques et sociales de cette restructuration, un contrat de site a été signé entre les différents partenaires en 2005. Ce contrat s'est achevé le 31 décembre 2006. Il a mobilisé 4 millions d'euros d'aides spécifiques émanant de l'Etat auxquels se sont ajoutés les outils d'intervention de droit commun, les fonds structurels européens et les engagements des collectivités territoriales.

**La fermeture de l'usine Alcan de Lannemezan** est programmée pour avril 2008. La négociation d'une convention de revitalisation entre l'entreprise Alcan et le Préfet a été initiée dès le mois de novembre 2006. Elle fixera les conditions dans lesquelles la société Alcan interviendra pour favoriser la création d'activités et d'emplois nouveaux sur le bassin d'emploi affecté par la fermeture du site.

## La fermeture de l'entreprise SPRIA

(Tarbes). L'annonce faite en septembre d'une fermeture pour décembre 2006 a mobilisé les services de l'Etat et les collectivités locales concernées pour définir, avec les responsables de l'entreprise, les moyens mobilisés pour la mise en oeuvre de l'obligation de revitalisation prévue par la loi.



## Favoriser le développement économique, la croissance et l'attractivité du territoire

Dans ce domaine l'action de l'Etat est triple : surveillance de la santé des entreprises présentes sur le territoire, promotion de l'attractivité économique de ce territoire et valorisation des atouts et des filières.

## La veille des entreprises en difficulté.

Dans le département, la commission des clignotants économiques qui rassemble les services de l'Etat, URSSAF, Banque de France, Procureur de la République, présidée par le Préfet, se réunit régulièrement pour examiner les dossiers des entreprises en difficulté et proposer des actions concrètes adaptées à chaque situation.

**L'attractivité du territoire.** L'Etat prend une part active à la stratégie de développement via la mise en valeur de zones d'activité. L'Etat s'attache à accompagner financièrement les initiatives menées par les collectivités territoriales. Il participe ainsi au financement de



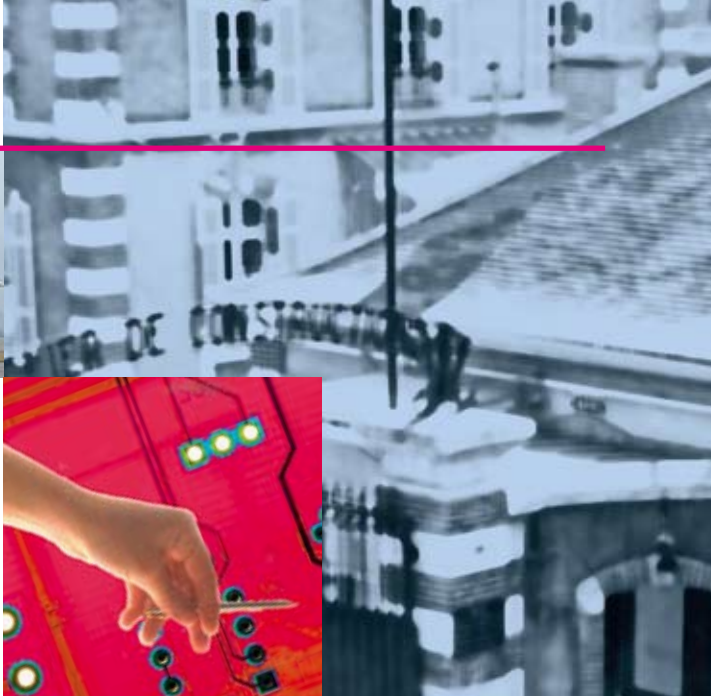


l'aménagement de la ZAC parc de l'Adour, la ZAC du Parc des Pyrénées, la zone Giat-Gare-Hughes Tool et la zone industrielle de Pyrène Aéro Pôle.

**Valorisation des atouts et des filières : les pôles de compétitivité, un nouvel horizon industriel.** Face aux mutations économiques internationales et, par répercussion, nationales, la France a décidé d'initier une politique industrielle de grande envergure avec la création des pôles de compétitivité. Ces pôles concentrent les facteurs clefs de compétitivité industrielle, au premier rang desquels se trouve la capacité d'innovation par la recherche et développement.

Classé parmi les 5 pôles d'envergure mondiale, le pôle de compétitivité « Aéronautique, Espace et Systèmes embarqués » labellisé sous le nom « Aérospace Valley » est fortement soutenu par les services de l'Etat. Il réunit tous les savoir-faire de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine en matière aéronautique et spatiale.

Les principaux projets économiques structurants pour les Hautes-Pyrénées sont le projet de déconstruction d'avions PAMELA-TARMAC et le programme CEPIA (Convertisseur Electronique de Puissance à Intégration Avancée) soutenu par l'entreprise ALSTOM et le laboratoire PEARL. Ces deux projets labellisés dans le cadre d'Aérospace Valley ont été pris en compte dans le contrat de projets Etat-Région 2007-2013.



# Promouvoir le développement durable

**A**u niveau national, la Stratégie de développement durable a organisé sur cinq ans (2003-2008) un véritable plan de bataille pour réduire les atteintes à l'environnement et, en particulier, contribuer à limiter le changement climatique. Déclinée au niveau départemental, elle place le développement durable au coeur des préoccupations de l'Etat.

**L'**année 2006 a vu la mise en oeuvre du plan de restauration de l'ours brun dans le massif des Pyrénées. Le programme européen 1999-2006 s'est achevé. De nouvelles modalités d'aide sont mises en oeuvre, avec le déploiement d'un plan de soutien agro-sylvo-pastoral, qui se poursuivra sur la période 2007-2013.



## La politique de l'Etat en faveur du pastoralisme

Le pastoralisme est une activité traditionnelle dans les Hautes-Pyrénées. Outre son importance économique pour les éleveurs transhumants, il joue un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement montagnard.

L'Etat mène une action résolue en faveur du pastoralisme. Il encourage la gestion pastorale, par la création d'Associations Foncières et Pastorales et de Groupements Pastoraux. Il apporte également un soutien financier, aux côtés de l'Union européenne, des collectivités et du Parc National. En 2006, les éleveurs et gestionnaires d'estives du département ont bénéficié de 3,5 millions d'euros d'aides publiques au pastoralisme, dont 2,1 millions sous forme de prime herbagère agro-environnementale.



### La gestion des eaux en période estivale dans le département

L'année 2006 s'est révélée être une nouvelle année sèche, entraînant la reconnaissance de calamité agricole pour les Hautes-Pyrénées.

Les débits particulièrement bas de l'Adour ont conduit à l'activation du plan de crise interdépartemental et à la prise de mesures de restriction des irrigations. La sollicitation pour la première année du lac de Gréziolles a permis de limiter le niveau de restrictions pendant une douzaine de jours (grâce à une convention passée entre EDF et l'Institution Adour avec l'aide de l'Agence de l'eau). Sur le système Neste la situation a été moins tendue. Les débits ont néanmoins approché des seuils imposant des restrictions.

### Natura 2000

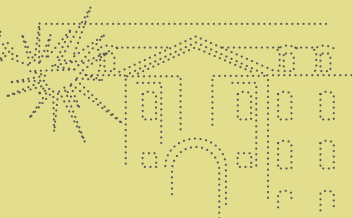
Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques appelé Natura 2000. L'Etat se fait le promoteur et le relais de cette politique en faveur du développement durable.

Dans les Hautes-Pyrénées, 22 sites sont concernés par Natura 2000 :

- 2 pour les oiseaux : les zones de protection spéciale (ZPS) de Gavarnie et du lac de Puydarrieux,
- les 20 autres sont des zones spéciales de conservation (ZSC) pour les habitats et les espèces de la flore et la faune (hors oiseaux).



# Améliorer le service rendu et moderniser l'Etat



## Améliorer la qualité de l'accueil des usagers dans les administrations de l'Etat : de la charte Marianne au label quali-Marianne

Les services de l'Etat se sont engagés à garantir un accueil de qualité des usagers en expérimentant, dès 2004, la Charte Marianne. Cette charte repose sur 5 engagements : un accès plus facile aux services publics, un accueil attentif et courtois, une réponse compréhensible aux demandes dans un délai annoncé, une réponse systématique aux réclamations et un service à l'écoute de l'utilisateur. Faisant le bilan de la généralisation de la Charte Marianne et des enseignements à tirer pour l'avenir, le Gouvernement a souhaité la faire évoluer vers une démarche de qualité Label Marianne, associée à une évaluation externe effectuée par un organisme indépendant.

Fort des bons résultats obtenus en termes de qualité de l'accueil, la préfecture et les sous-préfecture des Hautes-Pyrénées se sont portées candidates pour cette expérimentation et ont été retenues, ainsi que la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et l'Office national des anciens combattants.

Le monde change, l'administration aussi. Les services publics, ce sont d'abord des hommes et des femmes au service de la collectivité, animés par une exigence constante : l'intérêt général. L'évolution vers une « administration de services », nécessaire en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, est engagée. Cette ambition est aujourd'hui prolongée par un projet d'ensemble qui vise à moderniser le service public autour d'un Etat stratégique tourné vers l'avenir.



## L'Etat, partenaire des collectivités locales

L'Etat, partenaire des collectivités locales, développe ses capacités d'appui et de conseil aux collectivités locales. Il entretient régulièrement des liens étroits avec les collectivités locales, tant pour le versement des concours financiers qui leur permettent d'exercer leurs compétences, que pour la construction d'une intercommunalité plus performante.

Durant l'année 2006, l'Etat a versé aux collectivités locales du dé-

partement 198 millions d'euros de concours financiers, dont 133 M€ au titre de la dotation globale de fonctionnement.

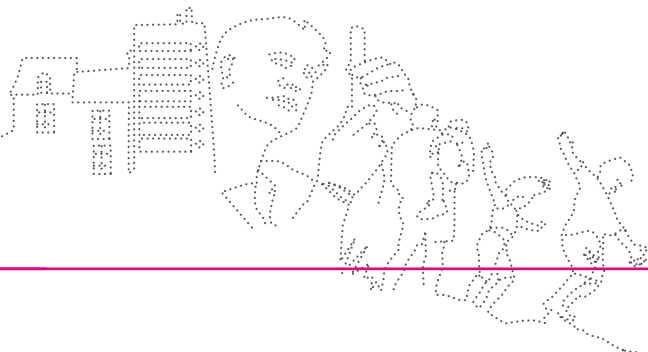
Le Conseil Général (91M€), les communes (82 M€) et les établissements publics de coopération intercommunale (25M€) sont les bénéficiaires de ces dotations dont le montant élevé se maintient au fil des années, voire s'accroît, selon la progressivité des transferts de compétences.



*www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr*



Viaduc de l'Arrêt d'Arret



## Crédits

### Photographies

Services de l'Etat des Hautes-Pyrénées  
ASF (Autoroutes du Sud de la France)  
Eyheramendy D.  
Ingram  
Nédelec L.

### Conception et rédaction

Préfecture des Hautes-Pyrénées :  
Jean-Sébastien Conty  
et Service de la communication  
interministérielle

### Mise en page

Eyheramendy D.  
www.emendy.com

### Impression

Imprimé sur papier recyclé  
Conseil Imprim - Tarbes



mars 2007



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

place Charles de Gaulle

BP 1350 • 65013 Tarbes cedex

tél. 05 62 56 65 65 - fax. 05 62 51 20 10

[www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr)